



**Patrick FOUQUET & Béatrice DOMINICI  
Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI  
Martine MASSONI-LIEUTAUD**

NOTAIRES ASSOCIÉS

*SOCIETE TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL*

Notaires Assistants :

Angèle MARIOTTI  
Alda SOARES  
Lara VILLANOVA  
Jean-Laurent FOUQUET

Conseil régional

Envoi par courrier et par mail : [cr.ajaccio@notaires.fr](mailto:cr.ajaccio@notaires.fr)

Ville de Pietrabugno , le 14 Novembre 2018

PRESCRIPTIVE Jacqueline AIME SCARFI  
1001344 /CF /AR

Madame, Monsieur,

Conformément au Décret n° 2017-1802 du 28 Décembre 2017 relatif à l'acte de notoriété portant sur un immeuble situé en Corse, je vous prie de trouver sous le présent pli un extrait de l'acte de notoriété visé en référence à transmettre à la préfecture et à la CTC.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Po Maître Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI  
Melle Aude RAFFAELLI

SCP P.FOUQUET - B. DOMINICI  
C. FOUQUET-ANTONIOTTI  
M. MASSONI-LIEUTAUD  
NOTAIRES ASSOCIÉS  
Immeuble Le Napoléon - TOGA  
BP 52  
20416 VILLE DE PIETRABUGNO

***Immeuble Le NAPOLEON- Quartier de Toga- BP 52 20416 VILLE DE PIETRABUGNO***

**TELEPHONE : 04.95.31.13.57-TELECOPIE : 04.95.32.38.21**

e-mail : [dominici.fouquet@notaires.fr](mailto:dominici.fouquet@notaires.fr)

Etude fermée le samedi

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté

**Commune de CORTE (Haute-Corse)**

S.C.P. FOUQUET-DOMINICI-FOUQUET ANTONIOTTI, et MASSONI LIEUTAUD, Notaires associés, 20416 VILLE DE PIETRABUGNO, Immeuble le Napoléon, BP 52

**AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Corinne FOUQUET-ANTONIOTTI, Notaire susnommé, le 14 Novembre 2018, il a été constaté la qualité de propriétaire de Mme Jacqueline SCARFI, demeurant à CORTE (20250), Avenue du 9 Septembre, cité la restonica bâtiment F1, né à CORTE (Haute-Corse) le 6 Avril 1944, des biens ci-après désignés :

Dans un immeuble cadastrées : section AE n° 420, lieudit Rue du commandant Penciolelli, pour une contenance de 02 ares 89 centiares, le lot numéro trente (30) : un appartement de type T2, comprenant une pièce à vivre, une chambre et une salle d'eau.

La possession de ces biens a eu lieu de façon paisible, publique, continue et non équivoque, depuis plus de trente ans, et réunissant ainsi les conditions prévues par les articles 2261 et 2272 du code civil (ex.2229).

L'acte fait foi de la possession sauf preuve contraire. Il ne peut être contesté que dans un délai de cinq ans à compter de sa dernière publication par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière.

Adresse mail de l'étude : [dominici.fouquet@notaires.fr](mailto:dominici.fouquet@notaires.fr)

**RECEPISSE D'AVIS DE PUBLICATION SUR SITE INTERNET- CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

Récépissé d'avis de publication de titre de propriété des biens ci-après désignés, au profit de Monsieur ++++++, demeurant à ++++++, né à +++++, le +++++, des biens ci-après désignés :

1°) Dans un ensemble immobilier sis à +++++(Haute-Corse) cadastré section ++n° +++ lieudit +++++, le lot numéro +++++ : une maison individuelle élevée de deux étages sur rez-de-chaussée composé : rez-de-chaussée :entrée avec placard, cuisine et cave ; à l'étage :palier, trois chambres, dégagement, salle d'eau et wc ; au demi palier supérieur :palier et une chambre ;comble non habitables ;

2°) deux parcelles de terre cadastrée section ++ n° +++ pour une contenance de 0++are et +centiare et ++ n° ++pour une contenance de ++ares et ++ centiares.

Je soussigné .....donne acte à Maître +++++Notaire associé à VILLE DE PIETRABUGNO (Haute Corse) Immeuble le Napoléon, Toga, de la publication sur le site internet de l'avis de création de titre de propriété.

Ledit avis publié le